



FACULTÉ DE DROIT

TÉMOIGNAGE DIRECTEUR



PR. MICHEL CANNARSA
DE 2014 À AUJOURD'HUI



Présentation du parcours à l'UCLy

Je suis arrivé à l'UCLy en 2010, à la faveur de la volonté du Directeur de l'époque de développer l'international et tout particulièrement un Master en droit international des affaires enseigné exclusivement en anglais et proposé en double-diplomation avec notre partenaire irlandais (Maynooth University). C'était le début d'une aventure qui a été et qui demeure très exaltante tant l'UCLy est une Institution dynamique et tournée vers le développement. J'ai pu mesurer personnellement ce dynamisme de l'UCLy puisque quatre ans après mon arrivée, en 2014, je suis devenu Directeur de la Faculté de Droit, une chance et un privilège dans une Institution qui avait déjà une longue histoire.

Que reprenez-vous de votre mandat de direction à la Faculté de Droit ? Un moment marquant ?

Mes différents mandats à la Faculté de Droit ont été marqués par une forte croissance du nombre d'étudiants et des membres du personnel. Cette évolution a été suscitée en bonne partie par le développement de nouveaux programmes, des doubles-diplômes en Licence et en Master, des enseignements en anglais et de la forte internationalisation. L'ouverture de notre campus à Annecy en 2020 a certainement été une aventure tout à fait enthousiasmante !

Je pense que les moments les plus marquants sont ceux qui concernent l'Humain, c'est-à-dire mes collègues ainsi que nos étudiantes et nos étudiants, leurs réussites bien entendu, mais également les moments difficiles, voire tragiques, qu'ils peuvent rencontrer. Nous avons eu la grande tristesse de vivre la disparition de certains de nos étudiants et ces moments et le souvenir de ces jeunes personnes, beaucoup trop tôt disparues, restent gravés dans nos esprits.

En un mot, comment qualifieriez-vous l'équipe de la Faculté de Droit, et que voudriez-vous leur dire ?

L'équipe de la Faculté de Droit est fantastique ! J'ai la chance de rendre souvent visite à des partenaires internationaux en Europe et dans le monde. J'ai donc des éléments de comparaison assez objectifs pour affirmer que notre équipe et notre Faculté sont de rang international, dans les formations, dans la recherche, dans les compétences de ses personnels enseignants et administratifs. C'est probablement dans les qualités humaines, dans l'investissement sans beaucoup de bornes, au service des étudiants et avec une dose extrême de bienveillance que se situe la source principale de la réussite de notre Institution. C'est un privilège quotidien de pouvoir catalyser autant d'énergie et de professionnalisme !

Que représente pour vous le fait de célébrer les 150 ans de cette institution ?

J'ai pour coutume de dire que la Faculté de Droit est une vieille dame puisqu'elle a 150 ans, mais aussi une jeune dame puisque nos programmes ont été interrompus entre 1969 et 1996. C'est donc une renaissance en 1996 qui marque également le début d'une nouvelle histoire et nous fêterons donc prochainement 30 ans de cette nouvelle existence : l'âge de la maturité en quelque sorte ! C'est une chance de pouvoir se référer tant à une histoire longue et une tradition débutées en 1875 et de sentir également le dynamisme et la vigueur d'une Faculté qui s'est relancée en 1996 et qui est donc encore en phase de déploiement et d'essor.

Comment percevez-vous l'identité ou les valeurs portées par la Faculté de droit ?

Notre identité et nos valeurs sont ancrées dans une tradition humaniste propre à l'UCLy. C'est ainsi que la personne de l'étudiant est au centre de nos préoccupations et que l'attention à l'Humain est notre boussole. C'est à la fois assez simple et assez complexe d'honorer cette identité et ces valeurs mais, ce qui est certain, c'est qu'il s'agit de fondations très solides qui nous guident au quotidien, qui animent toutes nos décisions et stratégies. Et c'est une chose très précieuse !

Que souhaitez-vous pour l'avenir de la Faculté dans les prochaines années ?

On m'a récemment demandé quel pourrait être le plus beau cadeau qu'on pourrait faire à la Faculté de Droit et j'ai répondu sans hésitation : pouvoir délivrer des diplômes directement, c'est-à-dire disposer de la capacité de diplomation dont nous sommes parfois privés. C'est probablement dans la diplomation européenne que se situe notre avenir et nous sommes fortement engagés dans cette direction pour apporter notre pierre à l'édifice de l'espace européen et international de l'enseignement et de la recherche. C'est ce dont la jeunesse, française, européenne et internationale, a envie et c'est notre privilège et notre honneur de pouvoir servir ce désir.

**EN SAVOIR PLUS SUR
LES 150 ANS DE LA
FACULTÉ DE DROIT**



Faculté Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales - UCLy